



BULLETIN D'INFORMATIONS DU
CONSEIL COMMUNAL

No. 119

Danse sur la Doux – Pleigne invité d'honneur

C'est ce **samedi 28 mai à partir de 10h00**. Au programme :

- 10h30 Cortège de nos officiels et sociétés
- 11h30 Partie officielle sous la tente cantine
- 15h30 Prestation de l'école de cirque
- 17h00 Concert de Michel Martinoli
- Stands des entreprises et artisans du village
- Cantine avec repas et boissons, bar à bière

Venez tous faire la fête, les sociétés organisatrices et la Commune vous y attendent nombreux !!!

Mister Tri

Mister Tri sera exceptionnellement fermé le **samedi 28 mai 2016** à cause de la Danse sur la Doux. Nous vous remercions de votre compréhension.

Assemblée communale

- Les 44 citoyennes et citoyens présents à l'assemblée communale du 19 mai ont :
- accepté un crédit de Fr. 330'000.00 pour la liaison en eau de secours entre Pleigne et Bourrignon.
 - accepté un crédit de Fr. 105'000.00 pour l'étude de la traversée du village.
 - accepté un crédit de Fr. 75'000.00 pour le réaménagement de la parcelle 0169 sous réserve de fonds trouvés.
 - adopté la modification de l'aménagement local – Plan de zones, parcelles 6, 1103, 1104 et 1226 (Lucelle).
 - approuvé les comptes communaux de l'exercice 2015 qui bouclent sur **un excédent de dépenses de Fr. 10'646.28** pour des dépenses d'un montant de **Fr. 1'336'671.73** et des recettes de **Fr. 1'326'025.45**. Le compte bourgeois présente **un excédent de recettes de Fr. 27'706.75**.
 - abrogé le règlement de la Commune mixte de Pleigne sur le tarif des émoluments de pesage pour les ponts et pèse-bétail publics datant de 1972.

Tondeuses

Les tondeuses et autres débroussailleuses ont repris leur ronron habituel. Le Conseil communal rappelle que ces ronflements sont interdits **les jours ouvrables entre 12h00 et 13h00 et de 20h30 à 8h00**. Cette interdiction est également valable pour toutes les autres machines bruyantes à proximité d'habitations.

Mise au concours – conciergerie école

Le Conseil communal met au concours le poste de **concierge du bâtiment scolaire**.
Entrée en fonction : **à convenir**.

Les postulations sont à adresser au Secrétariat communal **jusqu'au 6 juin 2016** avec la mention « **postulation** ». Pour toutes les informations utiles, veuillez prendre contact avec Florian Chételat.

Fermeture du bureau communal – été 2016

Durant l'été, le secrétariat communal sera fermé **du 25 juillet au 8 août y compris**.

En cas d'urgence uniquement, vous pouvez joindre Daniel Pape, maire, au 079.607.36.94.

Inscription à l'assurance-chômage pendant la période estivale

Les personnes devant s'inscrire à l'assurance-chômage durant la fermeture du bureau communal s'adresseront directement auprès de l'Office régional de placement de Delémont, rue de la Jeunesse 1, tél. 032.420.88.30, de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00.

Les informations figurant dans ce bulletin ont été approuvées par le Conseil communal dans sa séance du 24 mai 2016

Pleigne, le 25 mai 2016

LE CONSEIL COMMUNAL